



Fondation Rurale
de Wallonie

CLDR d'Ath

Réunion du 11 mars 2024

Annexes: 4

1. Approbation du compte-rendu de CLDR du 13 décembre 2023

Le compte-rendu est approuvé.

2. Présentation du diagnostic "Alim'Ath" et débat autour des fiches-projets du PCDR

En séance, il est rapidement exposé le contenu des deux fiches-projets du PCDR, à savoir:

1.3. Soutenir et développer les commerces de proximité dans les villages

1.5. Soutenir la diversification agricole, les produits locaux et les circuits courts

Le diagnostic Alim'Ath est ensuite présenté via un powerpoint (cf. annexe 2). Les principaux résultats de l'étude sont consultables soit :

- Intégralement via le site internet de la Ville d'Ath: <https://www.ath.be/economie/producteurs-locaux/alimath/diagnostic-alimath/20220519-diagnostic-alimath.pdf>
- De manière résumée, dans le document annexé au présent compte-rendu (cf. annexe 3)

La présentation est suivie d'un débat.

Résultats du débat

La CLDR s'est vivement emparée du sujet et des résultats du diagnostic. Les membres soulignent que la volonté de valoriser les produits locaux par les producteurs locaux ne se ressent pas toujours sur le terrain. L'impression est plutôt inverse, à savoir que les grosses exploitations semblent inaccessibles et leur production réservée à leur bétail ou à la grande distribution. Les fermes et leurs produits restent des endroits accessibles de manière marginales et leur production sont souvent centrées sur une agriculture fourragère. Les exploitants travaillent depuis des générations de la même manière et une certaine pression est mise sur les jeunes agriculteurs afin qu'ils perpétuent ce modèle. Il y a également d'une part une certaine méconnaissance du métier face au public et d'autre part la crainte du jugement ou de révéler une pratique non-autorisée (inconnue de leur part) des agriculteurs s'ils ouvrent leur(s) infrastructure(s).

La CLDR est intéressée de connaître les producteurs qui sont prêts à mettre en valeur leur production et la manière dont le citoyen peut aider l'agriculteur dans sa démarche (aide logistique, communication, etc.).

Des initiatives citoyennes existent sur le territoire pour mettre en valeur les produits locaux avec une rémunération "juste" pour l'agriculteur. Le Gasath est cité comme exemple inspirant : l'association se compose de bénévoles qui donnent de leur temps pour aller dans les fermes chercher des produits et



constituer des colis de légumes qui sont vendus à des clients. Ce système est intéressant car il permet à l'agriculteur de bénéficier d'une rémunération correcte tout en évitant une surcharge de travail. De plus, des liens s'établissent directement entre les producteurs et les consommateurs (bénévoles de l'associations). Il est soulevé que la rémunération équitable est parfois suivie dans des grandes enseignes, mais que certains producteurs locaux se refusent à y vendre leur produit car cela profite au système actuel sans le remettre en question.

Cette question du prix juste (prix qui prend en compte le coût horaire de l'agriculteur) amène également celle du prix pour le consommateur. Les produits locaux devraient être accessibles à toutes les classes de la population et pas exclusivement réservés aux personnes aisées.

La nécessité de stimuler l'esprit de coopération entre les producteurs locaux est soulevée. Le système actuel d'individualisme semble appauvrir les producteurs qui s'endettent pour se doter des dernières technologies agricoles. Certaines petites fermes subsistent uniquement grâce au système de primes. Pourtant la mutualisation des ressources et des outils constituerait un avantage indéniable pour les agriculteurs. A l'heure actuelle peu de démarches sont entreprises en ce sens.

La problématique de disponibilité des producteurs pour imaginer des solutions alternatives est posée. Leur travail ne leur permet pas d'assister à des réunions pour trouver des solutions logistiques aux problèmes d'accessibilité en direct à leurs produits. Le travail de bénévoles pourrait s'avérer d'une aide cruciale pour augmenter la visibilité et la commercialisation en direct des produits locaux.

Les labellisations de type "Bio" sont questionnées. Il est indiqué que celles-ci relèvent d'un cahier des charges spécifiques complexes au niveau européen . Une majorité des agriculteurs ne se lancent pas dans de telles démarches à cause du coût que cela représente. Néanmoins, la plupart s'inscrivent dans une logique d'agriculture raisonnée. La labellisation "Bio" est, par contre, souvent sollicitée par les maraîchers. Dans un premier temps, il serait également intéressant de mieux communiquer sur la provenance des produits vendus dans les commerces (plus précise qu'uniquement "Belgique").

Les problématiques du nombre de produits disponibles, de leur accessibilité et d'une centralisation sont posées. Il est indiqué la difficulté d'accès au marché des producteurs d'Ath car celui-ci se tient qu'une fois par mois et en journée. La fréquence actuelle du marché 1x par mois ou des retraits de colis (1x par semaine) est problématique. L'idéal serait d'avoir un système de livraison à domicile de produits locaux ou de passages fréquents dans les villages. Néanmoins, la logistique derrière ce type de projets est conséquente.

Après ces réflexions, la CLDR estime qu'une première étape de travail serait de travailler sur l'offre existante dans la commune afin de démontrer que chacun près de chez soi a des produits locaux accessibles.



Idée: mise en place d'un calendrier des colis de produits locaux existant sur la commune

Il résulte après ce débat, la volonté de la CLDR d'agir pour soutenir les initiatives en faveur des produits locaux. Dans un premier temps, il est suggéré d'augmenter la visibilité des initiatives existantes en termes de colis (ou paniers) de produits locaux.

Cette mise en place devrait suivre le phasage suivant:

- **CAPITALISATION DE L'OFFRE EXISTANTE** en termes de colis/paniers de produits locaux. Mathys Jonas, chargé de mission Alim'Ath, fournira la liste des producteurs connus de leur service dans cette thématique (cf. annexe 4). **Les membres de la CLDR seront invités à compléter ce listing.**

- **VALORISATION DE L'OFFRE PAR LA CRÉATION D'UN CALENDRIER INTERACTIF VIA LE SITE WEB COMMUNAL DE LA VILLE D'ATH.** L'idée serait de s'inspirer du calendrier de collecte des poubelles d'Ipalle afin d'indiquer facilement quand et où se font les retraits de produits locaux. Il serait judicieux que la page web puisse être facilement imprimée sur un A4 pour les personnes qui le souhaitent. Dans le même ordre d'idée, le calendrier doit permettre de renvoyer à plus d'informations sur les producteurs et/ou initiatives recensées. Ce calendrier doit être facilement mis à jour.
- **COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET VIA LES RÉSEAUX COMMUNAUX** (Vie Athoise, réseaux sociaux, HOPLR, etc.).

Points d'attentions:

- Nécessité de créer un groupe logistique afin de maintenir le calendrier à jour (citoyen, cldr, autre?) et d'aider les agriculteurs à diffuser les informations;
- Nécessité de pouvoir avoir une information en ligne, mais également au format papier (version imprimable)
- Veiller à intégrer tant les initiatives (ex. Gasath) que les agriculteurs;
- Veiller à intégrer les horaires pour les commandes et les retraits

Prochaine étape: contact avec le service communication pour envisager la faisabilité technique du projet via le site web communal.

3. Réunion BiodiverCité le 10 avril 2024

L'appel BiodiverCité est un subside annuel de 10.000€ pour la réalisation de projets en faveur de la biodiversité et de 2.000€ pour la distribution d'arbres lors de la semaine de l'arbre (novembre). Une réunion est prévue le 10 avril prochain à la salle Fuego à Ath (Boulevard du Château 19 – Ath) à 19h. Cette réunion est ouverte à tous.

4. Divers

Processus de validation du PCDR

Le PCDR a été validé par le conseil communal du 26 février 2024. Il sera défendu auprès du Pôle Aménagement du Territoire (PAT) le 05 avril 2024. Le PAT remettra son avis au gouvernement wallon ensuite qui validera ou non le PCDR. Dès après, le projet des "Abords d'école" pourra être négocié.

Budget pour la CLDR

Lors du Conseil Communal du 26 février 2024, il a été annoncé qu'un budget de 10.000€ serait mis à disposition de la CLDR pour la réalisation de petits projets figurant dans le PCDR. La CLDR devra choisir les projets à réaliser avec celui-ci.

Groupe de travail "sentiers"

L'inventaire des sentiers est toujours en cours via la plateforme : <https://sentiers-ath.gogocarto.fr/map>
Une réunion du groupe de travail se fera en avril et aura pour objet : la finalisation de l'inventaire et l'identification d'actions à mener pour aider à l'entretien des sentiers.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Elodie NISE et Robin PENAY
Agents de développement